

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres</u> :</p> <p>Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 16</p> <p><b>Quorum atteint</b></p> <p><u>date de convocation</u> :</p> <p>02 avril 2024</p> <p><u>date d'affichage</u> :</p> <p>02 avril 2024</p>	<p><b>L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE</b> le huit du mois d' <b>avril</b> à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de la Mairie de Montrigaud, Valherbasse, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. <b>VASSY Jean-Louis</b>, Maire, en présence des conseillers : <b>BARRIER</b> Marie-Agnès, <b>BESSON</b> Isabelle, <b>BRET</b> Vincent, <b>CHARVAT</b> Patrick, <b>DUC</b> Bernard , <b>DUC</b> Gwendoline, <b>GAUDENECHÉ</b> Patrice, <b>JANTON</b> Joëlle, <b>MARION</b> Isabelle, <b>POUGET-MATHIEU</b> Régine, <b>RODRIGUEZ</b> Richard, <b>ROLIN</b> Jérôme, <b>RONGY</b> Marie-Madeleine, <b>SAUREL</b> Nelly</p> <p><b>Absents excusés</b> : <b>CLET</b> Benjamin ayant donné pouvoir à Patrick CHARVAT, <b>PAQUIEN</b> Lionel ayant donné pouvoir à Jean-Louis VASSY</p> <p><b>Absents non excusés</b> : <b>CARRERE</b> Alexandra, <b>MARY</b> Claude</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : M. ROLIN Jérôme</p>

**DÉLIB. N° 015 - 2024\_ OBJET : SUBVENTION VERSÉE A MIRIBEL ET SON PATRIMOINE**

En vue de la préparation du budget primitif 2024, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient, comme chaque année, de fixer le montant des subventions versées aux différentes associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**DÉCIDE** de verser à **MIRIBEL ET SON PATRIMOINE** la subvention suivante : **150,00 €**

**M. le Maire, Jean-Louis VASSY n'a pas pris part au vote car il est membre de l'association.**

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 08 avril 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

